



2

E-letter de MONLET

Novembre 2020

Les travaux du Conseil

Travaux publics :

- Le « tourne à gauche » permettant un accès sécurisé à la station service a été inauguré le 26 novembre. Le coût, de près de 30 000 €, a été pris en charge à hauteur de 50% par une subvention du Département.



L'inauguration en présence du Maire, Michel Dessimond, de ses adjoints Philippe Ritter et Daniel Picot, des Conseillers Départementaux Marie-Agnès Petit et Bernard Brignon, ainsi que des agents de la commune, du département et de l'entreprise Broc

- Les accotements de la route de Varennes à Malaguet ont été réalisés.
- Les travaux de construction du pylône de téléphonie mobile à Pouzols débuteront le mois prochain, ce qui améliorera sensiblement la couverture de la commune et donc la qualité des communications.
- Des travaux sont programmés au niveau d'une voie d'accès à Pouzols et d'un caniveau à Moissac.
- Des travaux sont à l'étude au niveau du pont de Sibéro, qui font l'objet d'une demande de subvention.
- Un programme de curage des fossés est en cours d'élaboration avec l'entreprise retenue.

Résidence seniors : la déclaration d'intention d'aliéner a été prise à propos de la maison devant le presbytère. Les consultations techniques préliminaires pour la résidence ont débuté.

Aménagement de la plage du lac de Malaguet



Le muret de pierres sèches



La vue calme et reposante lorsqu'on est assis sur un banc

Pour améliorer l'accueil du public et embellir le site, le Parc Régional Livradois-Forez a entrepris le réaménagement de la plage du lac de Malaguet. Ces travaux ont consisté à ériger une calade pour permettre un accès sécurisé des véhicules à l'eau, un muret de pierres sèches et des bancs pour le public.

Ils ont été réalisés par l'entreprise Malfant de Félines et l'ELIPS (Ecole Locale et Itinérante de la Pierre Sèche) qui ont réalisé un travail d'une qualité remarquable.

Les Monlètois pourront en profiter dès la fin du confinement.

Eaux pluviales urbaines

Cette compétence ne sera pas exercée par la Communauté d'Agglomération du Puy en Velay, un grand nombre de communes s'y étant opposé.

Il est rappelé que chaque riverain doit gérer ses eaux pluviales : soit les mettre à l'égout, soit les mettre au fossé, soit les infiltrer.



Salle polyvalente

Le bois du hall d'entrée de la salle polyvalente, qui est exposé aux intempéries, s'était fortement dégradé au fil du temps. Le hall a été entièrement refait.



Repas des anciens

Compte tenu de la situation sanitaire et des mesures de confinement décidées par le Gouvernement, le repas des anciens est reporté à l'année prochaine.